

L'utilisation de l'informatique comme outil de gestion dans les assurances I.A.R.D.

André Pilon

Volume 49, numéro 3, 1981

Introduction à l'informatique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104144ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104144ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

In his article, Mr. André Pilon outlines a number of the computer applications available to the insurance industry. His intention is not to go into detail, rather to demonstrate the various uses of this relatively new form of information processing. He mentions particularly the issue of individual policies, rate calculation and the collection of valuable data regarding losses.

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Pilon, A. (1981). L'utilisation de l'informatique comme outil de gestion dans les assurances I.A.R.D. *Assurances*, 49(3), 288–292.
<https://doi.org/10.7202/1104144ar>

L'utilisation de l'informatique comme outil de gestion dans les assurances I.A.R.D.

par

ANDRÉ PILON, A.C.A.S., F.I.A.C.⁽¹⁾

288

In his article, Mr. André Pilon outlines a number of the computer applications available to the insurance industry. His intention is not to go into detail, rather to demonstrate the various uses of this relatively new form of information processing. He mentions particularly the issue of individual policies, rate calculation and the collection of valuable data regarding losses.



Historique

Curieusement, la carte perforée a été pour la première fois utilisée au tournant du siècle par une société d'assurances I.A.R.D. Evidemment, cette carte n'était pas celle que l'on connaît aujourd'hui; elle était beaucoup plus simple et les appareils pour la perforer également. En effet, il s'agissait tout simplement d'un appareil qui faisait un trou à la fois, de forme circulaire, semblable à un poinçon pour trouser les feuilles qui vont dans un cahier à anneaux.

Rapidement, les assureurs se sont intéressés à cette nouvelle technique d'information car, sans trop avancer dans le raisonnement, il est facile de constater que, même si, au début du siècle, le nombre de types d'assurance que les assureurs I.A.R.D. traitaient à cette époque était beaucoup moindre qu'aujourd'hui, il n'en demeure pas moins que l'information était relativement massive pour l'époque. La compilation de primes avec les taux de commission, les calculs de réserves pour primes non acquises, etc. et, parallèlement, les réserves pour les sinistres qui devaient être calculées sur la même base pour chacun des types et à l'intérieur des types pour chacune des classes, impliquaient beaucoup de renseignements.

⁽¹⁾ M. Pilon est vice-président de Sogepar Inc., membre du groupe Sodarcam.

Pendant sûrement un demi-siècle, la technique a évolué très lentement. C'est aux alentours des années '50 et '60, avec la venue et la transformation des appareils mécanographiques qui traitaient ces cartes perforées d'une façon électronique, qu'on a accéléré le mouvement; il va sans dire que dans les vingt dernières années, il s'est fait cent fois plus de progrès que dans les cinquante années précédentes.

Au début de l'ère électronique, les seuls changements visuels que les compagnies effectuèrent furent d'accélérer le processus. L'électronique étant plus rapide que la mécanographie et à mesure que la technologie s'améliorait, que des outils de storage autres que les cartes perforées se développaient à des coûts abordables, les assureurs I.A.R.D. ont senti le besoin de réunir plus de données. Dans un premier temps, ils allèrent plus loin dans la statistique et l'information comptable et, plus près de nous, au début des années '60, ils commencèrent d'utiliser l'informatique naissante pour capter presque entièrement l'image d'un contrat ou d'une police d'assurance et également d'un dossier de sinistre.

289

Outil de gestion

Dans ce bref exposé, nous n'élaborerons pas tous les développements et tous les usages que l'informatique peut procurer à une société d'assurances I.A.R.D.. Nous nous limiterons uniquement à exposer les avantages de l'informatique pour une société d'assurances, soit du côté souscription, qui inclut l'émission des polices, la comptabilisation de la prime, les calculs de réserves de primes, etc. soit sous l'aspect du traitement de la réclamation, c'est-à-dire l'avis de sinistre, l'ouverture du dossier, ainsi que toute la statistique pertinente.

Les polices

Même s'ils portent des noms différents, les systèmes de gestion de polices informatiques que les sociétés d'assurance I.A.R.D. ont implantés dans les dix dernières années procurent sensiblement les mêmes avantages à peu de différence près; en ce sens que, lors de la prise d'effet d'un contrat, toute l'information pertinente à l'opération est réunie par l'ordinateur; celui-ci, pour sa part, peut émettre un document qui est la police avec les différentes copies relatives aux créanciers, au courtier, etc. Dans le cas d'un assureur direct, s'ajoutent la facture et, dans le cas d'un assureur conventionnel, le calcul de la prime pour l'établissement

du compte du courtier à la fin de chaque mois. La prime étant très détaillée, le document peut fournir également aux différents organismes extérieurs (tels le B.A.C. et le G.T.A.) les différents rapports à remettre au surintendant des Assurances. Enfin, l'ordinateur permet d'avoir l'information pertinente quant aux types d'assurances, aux classes, autant pour la prime brute que pour les primes de réassurance, les primes acquises, etc.

290 En résumé, en une opération unique, le contrat est préparé automatiquement jusqu'à la fin de l'opération. S'il y a une demande de changement, la plupart des systèmes, aujourd'hui, permettent d'avoir accès à l'image du contrat en tout temps. Une fois cette image établie sur un écran cathodique ou un autre média, la modification peut être faite instantanément ou en différé, selon le cas.

Au renouvellement de la police, la plupart des systèmes possèdent des tables de tarifs et produisent automatiquement le renouvellement, c'est-à-dire le document, la facture ou le compte de l'agent, le calcul de la prime pour la police et également tout le cheminement statistique et comptable, qui est le même qu'au moment de l'émission originale du contrat.

Les sinistres

En ce qui concerne les sinistres, des systèmes ont été développés plus récemment. Ils tiennent compte d'un volume moindre et d'une vie plus courte dans le temps d'un dossier de réclamation par rapport à un dossier de police d'assurance. Cependant, les sociétés qui ont déjà accès à un système élaboré de sinistres l'ont développé d'une façon assez semblable à celui de la police, en remplaçant le dossier de police par l'avis de sinistre.

Ainsi, lorsqu'un client rapporte un sinistre directement ou par l'intermédiaire de son courtier, un préposé peut avoir immédiatement accès à la police pour s'assurer des couvertures, et cette information est immédiatement transférée à un dossier de sinistres, tenu à jour, et les informations relatives au sinistre (date du sinistre, type d'accidents, etc.) sont ajoutées au fichier. De plus, chaque opération qui suit, c'est-à-dire la réserve ou la modification de la réserve, le paiement de l'indemnité, celui de frais de règlement, etc., est ajoutée au dossier jusqu'à sa fermeture. Encore là, dans le cours de la vie du dossier, les préposés aux sinistres peuvent très facilement avoir accès au fichier pour connaître

l'état de ce dernier sans avoir recours au dossier physique, dans beaucoup de cas.

Il est évident qu'autant au niveau de la police qu'au niveau du sinistre, les dossiers physiques sont nécessaires, car une société d'assurances doit pouvoir produire occasionnellement des documents officiels. Cependant, dans le cours normal des opérations, ils sont de moins en moins utilisés à mesure que les compagnies avancent dans le degré d'informatisation, surtout pour les affaires d'assurances qui sont les plus automatisées, telles l'automobile, l'habitation, certains programmes commerciaux standards, etc. En ce qui concerne les sinistres, les déclarations de l'assuré, les preuves de pertes, les rapports des agents de réclamations et autres documents légaux, tels que les expertises des experts, comptables ou autres, ne peuvent être informatisés et doivent demeurer dans un dossier physique. Encore là, nous pourrions toujours parler de processus des microfiches ou microfilms ou autres, mais nous n'aimerions pas nous étendre sur cet aspect dans le présent document. Nous le notons tout simplement.

291

Commentaires

Que peut procurer aujourd'hui la description des fichiers préalablement mentionnés et quel sera leur avenir? Actuellement, les économies d'échelle que les assureurs I. A. R. D. ont pu obtenir par cette informatisation, même si cette dernière est dispendieuse, amènent un déplacement du type de personnel à l'intérieur des sociétés. Alors qu'autrefois les sociétés d'assurances avaient des batteries de jeunes dactylos, préposés au classement, etc., aujourd'hui de plus en plus ce type d'employés a tendance à se stabiliser ou, même dans certains cas, à se réduire avec la gestion informatique des polices et des sinistres. Par contre, le personnel des services d'informatique a augmenté et, dans certains cas, de façon considérable. Il est évident que cette évolution est en train de se répandre et que, dans les années à venir, de plus en plus le travail de bureau d'une société d'assurances sera de moins en moins important; il sera remplacé par un personnel d'un autre calibre. En effet, les services de comptabilité n'auront plus besoin, comme c'est le cas actuellement pour certaines sociétés, d'un nombre considérable d'employés qui ont à comparer, concilier et additionner des colonnes et des colonnes de données, car les systèmes informatiques vont pouvoir, instantanément ou dans un temps très court, fournir le même travail à un employé d'une formation plus avancée. Il aura à faire la vérification

des résultats et à porter un jugement, au lieu de les manipuler. Il en sera de même dans tous les aspects de la vie d'une société d'assurance. Cette transformation est effectuée pour certaines compagnies d'une façon très importante; pour d'autres, elle se fait graduellement. À telle enseigne que durant les dix prochaines années, les sociétés d'assurances I.A.R.D. auront un visage tout à fait nouveau sur le plan de la structure du personnel et des administrations.

Conclusion

292

Dans ces quelques lignes, nous avons voulu donner un bref tableau de l'usage actuel de l'informatique au sein d'une société d'assurances I.A.R.D. et son avenir durant les prochaines années. Tel que mentionné préalablement, beaucoup d'autres usages pourront être obtenus, à partir des données captées et conservées par les ordinateurs, entre autres des études de marketing, des études financières, etc. Il y a tout l'aspect de la simulation également qui pourra permettre à une société de prévoir un peu plus d'avance, des résultats qui, malheureusement, sont souvent déplorablement, compte tenu d'un manque d'information à l'heure actuelle. Cela se fera sous l'angle de la prospective qui en est encore à ses débuts dans le domaine qui nous occupe.

Les fiches techniques de l'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec. Numéro 1. Janvier 1981.

Dans ses fiches techniques, l'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec se propose d'étudier les contrats d'assurance existant dans certains domaines particuliers du courtage d'assurance. Dans ce premier numéro, il s'agit des contrats «multi-risques des commerçants». On y établit une base de comparaison entre La Laurentienne, le Groupe Commerce, la Guardian et La Royale, c'est-à-dire les sociétés d'assurance qui, dans la province de Québec, donnent l'orientation aux affaires d'assurances. Il faut féliciter l'Association de cette initiative, qui rendra service à ses membres.